Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP FLEURISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E4 Gestion de l’entreprise

Session 2017 • Code sujet : **E4** • Durée : **3 h** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Contrôle d’une livraison et mise à jour du stock** (2 questions) — **Page 3**
2. **Établissement d’un devis de location de plantes** (1 question) — **Page 5**
3. **Vérification et remise d’un chèque à l’encaissement** (2 questions) — **Page 6**
4. **Analyse du chiffre d’affaires et du seuil de rentabilité** (3 questions) — **Page 8**
5. **Prévention des risques professionnels en fleuristerie** (1 question) — **Page 11**
6. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U40 - Gestion de l'entreprise/2017/BP Fleuriste - U40 - Gestion de l'entreprise - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

1. Contrôle d’une livraison et mise à jour du stock

Le magasin Symphonies Florales reçoit une livraison du grossiste Hyper Fleurs et doit la comparer à la commande passée par courriel. Il faut relever les anomalies et mettre à jour la fiche de stock de l’anthurium blanc selon la méthode PEPS.

Anomalies de livraison

Question 1. Comparez le bon de livraison du fournisseur à la commande adressée par courriel, relevez les anomalies constatées et consignez-les dans l’annexe 1.

Le bon de livraison indique 3 unités de 10 tiges de freesias, soit 30 tiges au lieu des 20 commandées : il y a 10 tiges en excédent. Les 30 arums commandés ne figurent pas sur le bon et sont donc manquants. Les quantités des autres articles correspondent à la commande, après conversion des conditionnements en tiges. Inscrire ces deux réserves dans l’espace prévu de l’annexe 1 avant de signer la réception.

Réserves à inscrire sur l’annexe 1

ANNEXE 1 : anomalies constatées

Livré le Signature du livreur	Observations / Réserves : **10 freesias roses en trop (30 livrés au lieu de 20).** **30 arums non livrés.**	Pris livraison le Signature du client

ignement professionn

✓ RÉPONSE À RETENIR

10 freesias roses en excédent (30 livrés au lieu de 20) et 30 arums manquants.

Fiche de stock

Question 2. Mettez à jour la fiche de stock de l’anthurium blanc dans l’annexe 2 en appliquant la méthode de valorisation PEPS.

La fiche indique déjà 3 anthuriums en stock à 0,83 €, soit 2,49 €. Le 16 mai, ajouter l’entrée du bon BL42 : 5 anthuriums à 0,82 €, soit 4,10 €. Le stock final comprend donc deux lots distincts selon la méthode PEPS. Reporter l’entrée et le nouveau stock sur la ligne suivante, sans modifier la sortie déjà enregistrée.

Date	Bon	Entrée	Stock final	Valeur finale
16 mai	BL42	5 à 0,82 € = 4,10 €	3 à 0,83 € et 5 à 0,82 €	6,59 €

Mise à jour de la fiche de stock

FICHE DE STOCK - Réf AN54 ANTHURIUM BLANC

Méthode de valorisation : PEPS

Date	N°BON	ENTRÉES			SORTIES			STOCKS		
		Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant
14-mai	BL32				4	0,83	3,32	3	0,83	2,49
16-mai	BL42	5	0,82	4,10				8	0,83/0,82	6,59

✓ RÉPONSE À RETENIR

Stock final : 8 anthuriums, valorisés 6,59 € selon deux lots PEPS.

2. Établissement d’un devis de location de plantes

La Caisse d’Épargne demande la location de plantes pour une réception de deux jours organisée à l’occasion de l’ouverture d’une agence. À partir de l’appel d’offres et des tarifs fournis, il faut établir le devis n° 56 en tenant compte des conditions de location, du transport et de la TVA.

Devis n° 56

Question 1. Établissez dans l’annexe 3 le devis n° 56 destiné à la Caisse d’Épargne pour la location des plantes demandées pendant deux jours. Détaillez les locations, appliquez la réduction prévue pour la journée suivante, indiquez les frais de transport selon le tarif fourni et calculez les totaux demandés, dont la TVA à 20 % et le TTC.

Le devis concerne deux jours : le premier est facturé au tarif normal et le second bénéficie d’une réduction de 20 %. Les deux adresses étant à Villefranche-de-Rouergue, le transport est chiffré dans la tranche de 0 à 20 km. Le transport est ajouté aux locations avant le calcul de la TVA. Devis daté du 16/05/2017, paiement à réception de la facture.

Location	Calcul sur 2 jours	Montant HT
6 plantes vertes d’intérieur	6 × 13,50 € × [1 + (1 − 20 %)]	145,80 €
6 plantes d’extérieur	6 × 16,50 € × [1 + (1 − 20 %)]	178,20 €
10 plantes fleuries	10 × 10,20 € × [1 + (1 − 20 %)]	183,60 €

Annexe 3 complétée : devis n° 56



ANNEXE 3 : devis

Symphonies florales
21 rue de la République
12200 Villefranche de Rouergue
Tél : 05 65 45 11 21
Fax : 05 65 45 11 44
SIREN : 059 772 749
NAF : 4776Z

Caisse d’Épargne
Villefranche de Rouergue
111 rue Adolphe Bach
12200 Villefranche de Rouergue

Devis N° 56
16/05/2017

Location pour 2 jours, 2e jour : réduction de 20 %

Location :	Montant
6 plantes vertes intérieur : 2 kentias et 4 fougères	145,80 €
6 oliviers d’extérieur	178,20 €
10 plantes fleuries	183,60 €
TOTAL 1	507,60 €
Frais divers :	
Transport : tranche 0 à 20 km	35,00 €
Paiement à réception de facture	TOTAL 2 507,60 €
Validité : 2 mois	TOTAL HT 542,60 €
Date et signature : 16/05/2017	TVA 20 % 108,52 €
	TTC 651,12 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total locations : 507,60 € ; transport : 35,00 € ; total HT : 542,60 € ; TVA : 108,52 € ; TTC : 651,12 €.

3. Vérification et remise d’un chèque à l’encaissement

Le magasin reçoit de M. et Mme Lamy un chèque lié au règlement d’une facture de créations florales. Il faut vérifier le montant à partir de la facture et préparer l’endossement ainsi que le bordereau de remise à la banque.

Vérification du montant

Question 1. Vérifiez le montant du chèque en le rapprochant du montant dû selon la facture et ses conditions de règlement, puis présentez le calcul dans l’annexe 4.

Le total de la facture est de 380,38 € : 345,80 € HT + 34,58 € de TVA. Le règlement comptant ouvre droit à l’escompte de 2 % : 380,38 × 0,02 = 7,6076 €, soit 7,61 € après arrondi au centime. Le montant net dû est donc 380,38 − 7,61 = 372,77 €. Il correspond au montant chiffré et écrit sur le chèque. La vérification confirme que le chèque peut être remis à l’encaissement.

Annexe 4 complétée

Total TTC : 345,80 + 34,58 = 380,38 €

Escompte : 380,38 × 2 % = 7,61 €

Net dû : 380,38 − 7,61 = 372,77 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Montant dû après escompte : 372,77 €. Le chèque de 372,77 € est donc conforme à la facture.

Remise à l’encaissement

Question 2. Préparez la remise du chèque à la banque en complétant l’endossement au verso du chèque et les rubriques utiles du bordereau de remise de chèques.

Au verso du chèque, inscrire « Pour remise à l’encaissement à Banque Populaire Occitane », puis dater du 16/05/2017 et signer pour Symphonies Florales. Sur le bordereau, indiquer le numéro de compte 25366542234 et le centre Banque Populaire Occitane, 71 route de Montauban, 12200 Villefranche-de-Rouergue. Reporter Rodez comme établissement payeur/agence, M. ou Mme Lamy comme émetteur et 372,77 € comme montant. Compléter la date de remise, signer, puis inscrire un chèque et un montant total de 372,77 €.

Annexes 5 et 6 complétées

ANNEXE 5 : endossement du verso du chèque

Pour remise à l'encaissement à Banque Populaire Occitane

Date : 16/05/2017 Signature pour Symphonies Florales

ANNEXE 6 : bordereau de remise de chèques

BANQUE POPULAIRE OCCITANE BANQUE & ASSURANCE

BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES

BENEFICIAIRE	ETABLISSEMENT PAYEUR AGENCE	EMETTEUR DU CHEQUE	MONTANT
N° de compte **25366542234**	**Rodez**	**M. amy**	**372,77 €**
Banque Populaire Occitane, Villefranche Symphonies Florales			
Signature bénéficiaire			
	Nombre de chèques :	Montant total	

16/05/2017 **Nombre de chèques : 1** **Montant total : 372,77 €**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Remise à Banque Populaire Occitane : 1 chèque de M. ou Mme Lamy, payable à Rodez, pour 372,77 €.

4. Analyse du chiffre d’affaires et du seuil de rentabilité

La gérante souhaite analyser l’évolution du chiffre d’affaires entre 2012 et 2016, puis comparer les prévisions de vente de 2016 aux réalisations par famille d’articles. Elle demande aussi de calculer le seuil de rentabilité à partir des données réelles et de commenter les résultats.

Évolution du chiffre d’affaires

Question 1. Calculez, dans l’annexe 7, le taux d’évolution du chiffre d’affaires entre 2012 et 2016.

Le taux annuel est calculé par rapport au chiffre d’affaires de l’année précédente. Les taux à inscrire dans l’annexe 7 sont : 2013, 4,84 % ; 2014, -14,62 % ; 2015, 6,26 % ; 2016, 3,81 %. Pour la variation demandée sur toute la période, on compare directement les valeurs de 2012 et 2016, sans additionner les taux annuels : $\frac{35\,940-36\,400}{36\,400} \times 100 = -1,26\%$. Le résultat indique une légère baisse du chiffre d’affaires entre ces deux années.

Annexe 7 complétée

Années	2012	2013	2014	2015	2016
CA en Euros	36 400	38 160	32 580	34 620	35 940
Taux d'évolution (2 décimales)		4,84 %	-14,62 %	6,26 %	3,81 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Évolution du chiffre d’affaires entre 2012 et 2016 : -1,26 %.

Prévisions et réalisations par famille

Question 2. Comparez, dans l’annexe 8, les chiffres d’affaires réalisés en 2016 aux prévisions pour chaque famille d’articles. Calculez les écarts en euros et en pourcentage, complétez les totaux et commentez les résultats dans l’annexe 9.

Les écarts sont calculés en réalisé moins prévision ; le pourcentage rapporte cet écart à la prévision.

Famille	Réalisé (€)	Prévision (€)	Écart (€)	Écart (%)
Plantes vertes	5 800	6 500	-700	-10,77 %
Plantes fleuries	4 770	4 000	+770	+19,25 %
Fleurs coupées	7 320	6 500	+820	+12,62 %
Articles décoration	4 530	6 000	-1 470	-24,50 %
Locations	13 520	12 000	+1 520	+12,67 %
Totaux	**35 940**	**35 000**	**+940**	**+2,69 %**

Les plantes fleuries, les fleurs coupées et les locations dépassent leurs objectifs ; les plantes vertes et la décoration sont en retrait. Le chiffre d'affaires total dépasse l'objectif de 940 €, soit 2,69 %. Les locations apportent le plus grand dépassement (+1 520 €), tandis que la décoration constitue le principal retard (-1 470 €).

Annexe 8 complétée

Familles d'articles	CA 2016	Prévisions	Ecart/ prévisions en €	Ecart en %
Plantes vertes	5 800	6 500	-700	-10,77 %
Plantes fleuries	4 770	4 000	+770	+19,25 %
Fleurs coupées	7 320	6 500	+820	+12,62 %
Articles décoration	4 530	6 000	-1 470	-24,50 %
Locations	13 520	12 000	+1 520	+12,67 %
TOTAUX	35 940	35 000	+940	+2,69 %

ANNEXE 9 : commentaires

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> CA réalisé : 35 940 €, soit 940 € de plus que prévu (+2,69 %). Le dépassement est principalement porté par les locations.

Seuil de rentabilité réel

Question 3. Calculez dans l'annexe 10 le seuil de rentabilité à partir du chiffre d'affaires réel et des charges constatées, complétez les écarts par rapport aux prévisions et commentez le résultat dans l'annexe 11.

1. Charges fixes réelles : $8\,250 \times 1,013 = 8\,357,25$ €. Le chiffre d'affaires réel est de 35 940 € et les charges variables sont de 10 505,26 €.
2. Marge sur coûts variables : $35\,940 - 10\,505,26 = 25\,434,74$ €, soit 70,77 % du chiffre d'affaires. Résultat : $25\,434,74 - 8\,357,25 = 17\,077,49$ €, soit 47,52 %.
3. Seuil réel : $8\,357,25 \div (25\,434,74/35\,940) = 11\,809,03$ €. Les écarts de l'annexe sont calculés en réel moins prévisionnel.

Le seuil augmente de 151,55 € par rapport aux prévisions. Le chiffre d'affaires réel le dépasse de 24 130,97 € : l'entreprise dégage donc un résultat positif et est rentable.

Annexe 10 complétée

Éléments	Prévisions		Seuil de rentabilité réel		Écart entre prévisions et réalisations
	Montant	%	Montant	%	
Chiffre d'affaires	35 000,00	100,00	35 940,00	100,00 %	+940,00
Charges variables	10 230,00	29,23	10 505,26	29,23 %	+275,26
Marge sur coûts variables	24 770,00	70,77	25 434,74	70,77 %	+664,74
Charges fixes	8 250,00		8 357,25		+107,25
Résultat	16 520,00	47,20	17 077,49	47,52 %	+557,49
Seuil de rentabilité	11 657,48		11 809,03		+151,55

Les charges fixes ont augmenté de 1,3 % par rapport à celles prévues et les charges variables

✓ RÉPONSE À RETENIR

Seuil réel : 11 809,03 €. Résultat réel : 17 077,49 €. L'activité est rentable.

5. Prévention des risques professionnels en fleuristerie

La gérante souhaite rappeler aux salariés les règles de santé et de sécurité à respecter dans la boutique. La documentation fournie aborde la prévention collective, l'équipement des postes, les produits chimiques, l'hygiène et les protections individuelles.

Affiche de prévention

Question 1. À partir de la documentation du document 7, préparez sur la copie un rappel des principales consignes de santé et de sécurité à afficher dans le magasin.

AU MAGASIN, LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

- Gardez les sols propres, secs et dégagés. Rangez les déchets dans des contenants adaptés et signalez les obstacles.
- Aérez les locaux. Refermez les produits après usage ; consultez leur fiche, respectez le mode d'emploi et ne mélangez pas les produits. Stockez-les ventilés et loin de la chaleur.
- Utilisez les outils en bon état et les aides à la manutention. Adoptez les bons gestes et portez des gants adaptés, une blouse et des chaussures antidérapantes.
- Lavez-vous les mains, notamment après le terreau. Ne mangez pas au poste de travail. Nettoyez, désinfectez et protégez immédiatement toute plaie.
- Respectez les consignes électriques, incendie et évacuation. Gardez les secours accessibles et connaissez les procédures d'urgence.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Locaux sûrs, produits maîtrisés, gestes adaptés, hygiène rigoureuse et équipements de protection portés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2017)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E4 Gestion de l'entreprise du BP Fleuriste, session 2017, code E4, dure 3 h et a un coefficient 2. Dans le contexte du magasin Symphonies Florales, les cinq missions évaluent le contrôle des livraisons et des stocks, l'établissement d'un devis, les opérations bancaires, l'analyse du chiffre d'affaires et du seuil de rentabilité, ainsi que la prévention des risques professionnels.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux d'évolution se calcule par ((valeur d'arrivée - valeur de départ) / valeur de départ) × 100.
- Avec la méthode PEPS, les premières unités entrées en stock sont les premières sorties valorisées.
- La marge sur coûts variables est égale au chiffre d'affaires diminué des charges variables.
- Le seuil de rentabilité se calcule en divisant les charges fixes par le taux de marge sur coûts variables.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparez les références, les unités et les quantités commandées avec celles qui ont été livrées.
- Pour le devis, prenez en compte les deux jours de location, la réduction prévue pour le jour suivant et le tarif de transport.
- Vérifiez le montant du chèque à partir de la facture et de ses conditions de règlement avant de remplir les documents bancaires.
- Présentez les calculs et les unités clairement, puis appuyez vos commentaires financiers et vos consignes de prévention sur les données fournies.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux d'évolution entre deux années ?

Soustrayez la valeur de départ à la valeur d'arrivée, divisez le résultat par la valeur de départ, puis multipliez par 100. Pour la période 2012 à 2016, la valeur de départ est le chiffre d'affaires de 2012.

Q : Comment déterminer le seuil de rentabilité à partir des charges réelles ?

Calculez la marge sur coûts variables en retranchant les charges variables du chiffre d'affaires, puis son taux. Divisez ensuite les charges fixes réelles par ce taux pour obtenir le seuil de rentabilité réel.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et la calculatrice est-elle autorisée ?

L'épreuve dure trois heures et l'usage de la calculatrice n'est pas autorisé. Organisez votre progression entre les cinq missions, effectuez les calculs avec soin et gardez du temps pour vérifier les annexes complétées.

Q : Le sujet donne-t-il un barème détaillé ou une grille de notation ?

Aucun barème détaillé ni aucune grille de notation n'apparaît dans le sujet. Il faut répondre à chaque mission, compléter les annexes demandées, présenter des calculs cohérents et rédiger des commentaires pertinents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U40 - Gestion de l'entreprise/2017/BP Fleuriste - U40 - Gestion de l'entreprise - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.